

ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE
DES INTÉRÊTS DU

quartier d'Alt

MARS 2002

Unité en Toxicomanie (UST) et la vie de quartier.

Le Groupe de contact chargé de veiller aux conséquences de l'installation de l'UST dans le quartier a décidé de faire paraître régulièrement dans ce journal des réponses aux questions posées par les habitants du quartier au sujet de l'UST et de ses activités.

Pour ce numéro le groupe a sélectionné 4 questions qui ont été souvent posées. Les réponses ont été élaborées par le personnel de l'UST.

N'hésitez pas à proposer les questions qui vous intéressent à Isabelle Raeber tél. 026 / 322 57 60, à Bernard Spielmann tél. 026 / 322 60 71, tous deux membres du Comité et du Groupe de contact, ou directement au personnel de l'UST à la rue d'Alt 3, tél. 026 / 347 21 11. Vos questions seront transmises au Groupe de contact et les réponses paraîtront dans un prochain numéro.

Questionnez on vous répondra ! Je rappelle que pendant les heures d'ouverture de ses locaux (Suite en p. 3)

Edito

Hâte-toi lentement ! Ce serait peut-être l'expression la plus appropriée pour décrire nos relations avec les Autorités que ce soit dans le dossier Arsen'Alt, dans celui du Jardin anglais ou celui de l'UST.

S'agissant du dossier Arsen'Alt, votre Comité a eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises les autorités cantonales et communales pour trouver sur une solution concrète à notre projet de transformation de l'arsenal du Belluard. Compte tenu de la complexité des relations Ville-Etat, il n'est pas toujours facile de savoir qui, du bénéficiaire ou du propriétaire des lieux, devra prendre l'initiative du développement du projet, sans parler de la forme juridique que devra revêtir l'organe qui en assurera la promotion et la gestion. Si l'on vous dit de plus que personne n'a d'argent ou alors si peu ...! De toutes ces rencontres un bilan positif peut néanmoins être tiré qui prend la forme d'une authentique prise de conscience de la Commune et de l'Etat du rôle particulier que joue le Quartier au sein de la ville et de la nécessité de consacrer à ses habitants un espace de rencontres et de formation à la hauteur de leur engagement. Malheureusement, le Conseil général a donné un sérieux coup de frein au projet de réfection du Jardin anglais (voir p. 7). Je tiens à préciser pourtant que votre Comité n'a pas ménagé ses efforts pour informer chacun et chacune de l'avancement du projet et offrir des solutions concrètes et consensuelles. Le Quartier, par la voix des nombreuses personnes qui se sont exprimées, a clairement dit sa volonté de voir ce jardin rénové, comme il l'avait fait, par le passé, pour l'arsenal. Il a compris qu'un contrôle social sur cet espace passait par cette rénovation, contrôle rendu plus nécessaire et plus urgent encore avec l'arrivée intempestive de l'UST. Les rapports avec l'UST continuent de se développer. La confiance entre les "partenaires sociaux" semble avoir gagné en qualité et en intensité. (Suite en p.3)

Le Groupe de contact à l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale de 1999 avait décidé la création du groupe de contact chargé de veiller aux conséquences de l'implantation de l'UST dans le quartier.

Après bientôt trois ans de fonctionnement, nous avons pensé inviter lors de la prochaine Assemblée générale les membres du Groupe de contact pour nous parler des problèmes qu'ils ont rencontrés dans leur mission et des efforts faits pour apporter des améliorations. Des représentants des participants au Groupe de contact seront donc présents. (UST, écoles, Département de la santé publique, police, modérateur et délégués du quartier).

Cotisations 2002-2003.

En annexe vous trouverez un bulletin de versement. Les prix sont restés les mêmes que l'an passé.

Membre locataire 20.-
Membre propriétaire et/ou commerçant 50.-

Pour celles et ceux qui perdraient le bulletin... le numéro de notre CCP est le suivant : CCP- 17-2944-8. Le versement de la cotisation vous confère automatiquement la qualité de Membre de l'Association. Nous vous remercions d'avance.

Assemblée générale

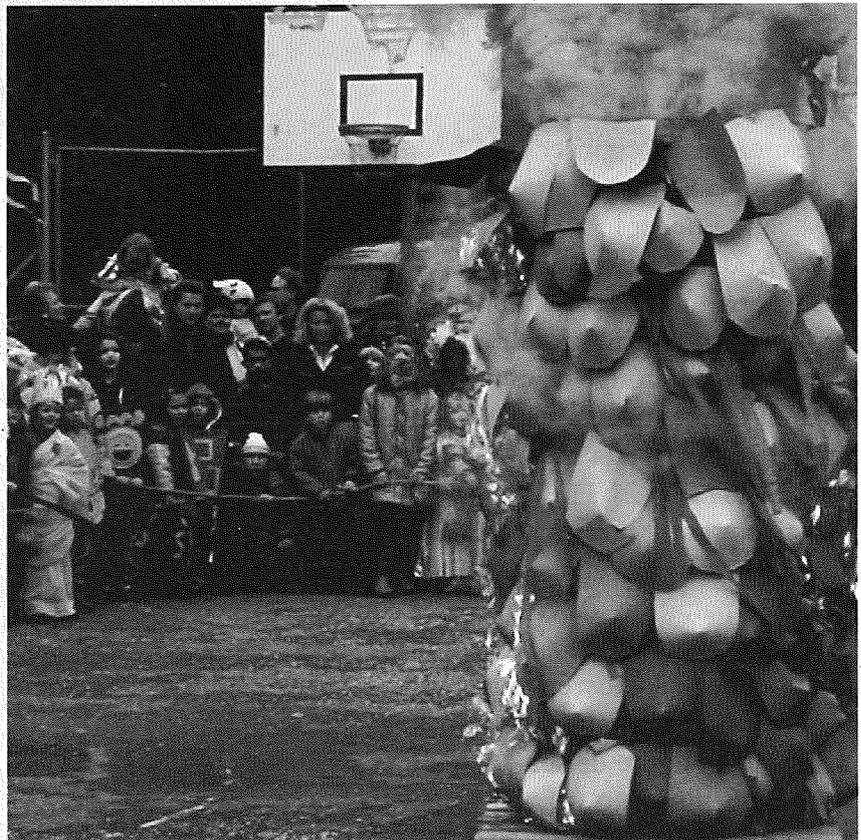
L'assemblée générale ordinaire de l'Association pour la Défense des Intérêts du Quartier d'Alt se tiendra

**le mardi 23 avril à 20 heures,
au foyer Beauséjour, ancien foyer
de la Jeune Fille, rue Joseph-Piller 4.**

Ordre du jour.

- 1 Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée. (Le procès-verbal peut être consulté chez M. F. Badoud, rue Marcello 7).
- 2 Rapport d'activité du Comité.
- 3 Présentation et approbation des comptes.
- 4 Décharge pour la période écoulée.
- 5 Passage de témoin à la garderie.
- 6 Unité Spécialisée en Toxicomanie (UST) : trois ans de présence dans le quartier.
- Invité : le Groupe de contact (Habitants, UST, Etat)
- 7 Jardin anglais et Arsenal.
- 8 Changements au Comité.
- 9 Discussion générale.
- 10 Informations, communications et divers.

Cet avis tient lieu de convocation !



(Suite de la p,1)

(8h00 à 18h00) l'UST reçoit vos plaintes et les enregistre afin que le Groupe de contact puisse y donner suite.

Par ailleurs si vous trouvez du matériel d'injection ou ayant été utilisé dans le cadre d'injection (seringues, tissu maculé de sang etc) , vous ne devez pas le jeter dans une poubelle mais l'apporter à l'UST qui en prendra soin. Si vous êtes témoin de comportements déviants, chez vous ou dans vos rues ou jardins, n'hésitez pas à alerter la police tél.117 ou à aller chercher de l'aide ou un conseil auprès du personnel de l'UST, à la rue d'Alt.

Bonne lecture et bonne réflexion !

1. Qui sont les patients de l'UST ? Pourquoi viennent-ils chez nous ?

Qui les envoie ?

L'UST est en charge de 250 patients dépendant de l'héroïne, désireux d'être aidés sur le plan de leur toxicomanie. S'ils viennent à l'UST, c'est parce qu'ils ont décidé d'échapper, totalement ou partiellement, au monde de la consommation de drogues illégales. La plupart du temps, ils sont venus d'eux-mêmes chercher un traitement.

Certains patients sont adressés par des membres de leurs familles, par des services sociaux, par le Service des tutelles ou par leur médecin traitant, qui peut être soit leur médecin de famille, soit un psychiatre. Sur la totalité des patients dont l'UST a la responsabilité

(Suite de la p,1) Le groupe de contact a fait des miracles.. Qu'il en soit vivement remercié ! Le dossier n'est toutefois pas clos et des procédures sont toujours en suspens à la Préfecture...

A vous tous et à vous toutes, le Comité souhaite de Joyeuses Pâques ; il vous donne rendez-vous à la prochaine Assemblée générale.

François Badoud, président

médicale, seuls 150 patients, dont un quart de femmes, viennent quotidiennement ou seulement trois fois par semaine pour se faire traiter. En effet, la plupart de nos patients ont été d'abord suivis dans les locaux de l'Unité spécialisée en toxicomanie (UST), puis a bénéficié d'un régime sensiblement plus souple, avec la possibilité de prendre le traitement en pharmacie, avec des contraintes moins exigeantes qu'à l'UST où ils doivent se rendre dans des tranches horaires très précises.

2. Les enfants courent-ils un risque quelconque lorsqu'ils passent devant l'UST ?

Il est vrai que l'UST est située sur un passage emprunté quotidiennement par les enfants, notamment pour se rendre à l'école. L'expérience de l'UST a montré que jusqu'à présent les personnes toxico-dépendantes, en traitement à l'Unité, ne s'en prennent pas directement à eux.

Il n'y a eu heureusement à ce jour aucune menace directe proférée par un patient à l'égard d'un enfant, et aucun comportement violent ou

agressif à l'adresse des jeunes piétons passant devant l'UST. Toutefois, il arrive qu'un toxicomane puisse effrayer un enfant, soit par un geste brusque ou alors, le plus souvent, par une attitude ou une manière de déambuler inhabituelle. Il se peut aussi que le chien qui accompagne souvent un toxicomane puisse se montrer menaçant, surtout s'il n'est pas tenu en laisse. Ces derniers mois, il est à relever que les patients de l'UST, propriétaires de chiens, ont accompli un effort particulier, soit en les tenant plus souvent par la laisse, soit en laissant leur animal préféré à la maison. Parmi les usagers de l'Unité, il y a aussi des personnes qui ont compris, peut-être plus vite que les autres, que certaines attitudes pouvaient faire peur aux enfants. Elles ont contribué à mettre en garde les autres patients en leur demandant d'adopter un comportement adéquat et de se sentir responsables en venant dans le quartier.

3. Que faire avec un toxicomane qui titube ou est couché par terre ?

Il arrive parfois qu'on puisse être confronté à un individu couché à terre, que ce soit au Jardin anglais ou ailleurs. Les raisons les plus probables résident dans les états d'intoxication à l'alcool ou aux drogues ou les deux. Il existe aussi des individus qui font des malaises cardiaques, des pertes de connaissance ou des crises d'épilepsie. Il est parfois difficile de juger si la personne au sol est toxico-dépendante ou non. La prudence s'impose alors, les réactions pouvant être imprévisibles. Il convient donc d'informer, soit la police (tél. 117), soit un des membres de l'Unité spécialisée en toxicomanie (tél. 347 21 22) qui, en fonction de sa disponibilité, peut intervenir sur place. Mais c'est bien d'abord aux forces de l'ordre d'intervenir et d'orienter ensuite la personne vers un lieu approprié.

4. Que faire si je trouve du matériel d'injection, tel qu'une cuillère, une seringue, une aiguille, etc ?

Il est vrai que l'on trouve quelques fois du matériel d'injection dans des lieux publics ou privés comme les couloirs de locaux d'habitation, les toilettes publiques et même les établissements publics. Là aussi, il s'agit d'être prudent et de ne pas manipuler des objets de provenance douteuse qui pourraient blesser, tels que des aiguilles. Dans ces situations, il convient aussi de prévenir la police ou l'UST de la découverte de matériel sus-

pect. Certains habitants du quartier n'ont pas hésité à amener le matériel dans une pochette en plastique et à le déposer à l'UST, où nous disposons d'un récipient spécial contenant du matériel d'injection qui, une fois plein, fait l'objet d'un traitement particulier. Les habitants du quartier

sont donc invités à ne pas se débarrasser eux-mêmes de ce matériel mais si possible le ramener à l'UST.

Ce sera l'occasion de poser des questions ou de dire ce qui, à votre avis, ne va pas depuis que l'UST se trouve dans le quartier. **PM**

Rentrée 2002 à la garderie d'Alt

Le printemps sort timidement de sa cachette et nous rappelle que l'année avance, apportant avec elle son lot de nouveautés... Comme vous l'avez peut-être appris au détour d'une conversation, Chantal Compagnon a décidé de remettre la gestion de la Garderie à la fin de l'année scolaire en cours afin de se consacrer davantage à ses activités professionnelles et familiales. Ce n'est un secret pour personne : Chantal a su mettre au service de tous son esprit d'initiative, son sérieux, son dévouement et sa gentillesse pour garantir à la garderie un accueil de qualité. Nous tenons à la remercier ici chaleureusement pour l'excellent travail fourni ces dernières années, tant auprès des enfants du quartier que du personnel et des parents. La prochaine année scolaire sera donc l'occasion d'un changement d'équipe (la Garderie sera cogérée par Nelly Plaschy-Gay et Marion

Canevascini Bosson) mais aussi d'une légère modification de la formule, dans le sens d'un élargissement de l'offre, correspondant à l'évolution des besoins et attentes des familles. Nous avons en effet constaté une baisse de fréquentation de la garderie, due, en partie, au fait qu'une majorité d'enfants, dont les deux parents travaillent, sont déjà gardés en crèche (ce qui n'était pas le cas il y a dix ans...). Partant de cette observation, nous aimerions progressivement dynamiser la Garderie pour en faire au fil des années un lieu d'accueil et de rencontres dont toutes les familles puissent bénéficier, qu'elles aient ou non recours à la crèche !

Nous imaginons donc l'année 2002-2003 (calendrier scolaire) comme une période de transition douce vers une structure intégrant les nouvelles familles du quartier pour des activités nécessitant un engagement plus ponctuel, donc à la portée de tous, tant du côté des participants que des organisateurs...

Après plusieurs discussions

avec le comité et le groupe jeunesse, et à la lumière des comptes, il a été décidé de conserver cette année encore, en plus des quatre matins de maternelle, trois demi-jours de garderie ainsi qu'une plage horaire pour l'accueil des tout-petits avec leurs parents. Le dernier mercredi du mois aura lieu, comme d'habitude, ce qu'on appelle l'Accueil, c'est-à-dire un moment partagé entre parents et enfants de tous âges autour d'un goûter. En plus seront prévues, tous les premiers samedis matins du mois, des activités à faire en famille (par ex. promenade, partie de luge, apéritif au jardin anglais, visite d'un musée, etc.) ainsi que de temps à autre, en semaine, selon les disponibilités, des activités ponctuelles de type atelier (par ex. bricolage, théâtre, musique, etc...).

Les horaires précis des jours de garderie ainsi que les noms des parents-responsables vous seront communiqués dans la prochaine édition du journal, dans le courant de juin. Nous recherchons encore une ou l'autre personne disposée à s'engager bénévolement pour un demi-jour de garderie hebdomadaire (rémunération symbolique) et compléter notre équipe pour la rentrée 2002. Avis à tous les parents et grands-parents ! Nous sommes également à la recherche de personnes souhaitant organiser une activité ponctuelle (toutes propositions sont bienvenues !) que ce soit en semaine ou pour une activité familiale le samedi matin : que vous soyez un vieil habitué du quartier d'Alt ou un nouvel arrivant, n'hésitez pas à prendre contact avec nous au 026/ 322.61.73 (Nelly Plaschy

-Gay) ou au 026/ 322.92.76 (Marion Canevascini Bosson) pour nous faire part de vos suggestions, idées, propositions...

Nelly Plaschy-Gay et Marion Canevascini Bosson



Inscription à l'école maternelle du quartier d'Alt année scolaire 2002-2003

Adresse de l'école maternelle: Rue Aloys-Mooser 3 tel 026/ 322 21 27
Jardinière d'enfants: Mme Françoise Lambert, Montiver 18, 1723 Marly

1. Maternelle des petits: 3 ans révolus au 30 avril 2002 (toléré jusqu'au 31 juillet 2002). Un demi-jour par semaine, le mardi matin. Possibilité d'un deuxième demi-jour, le vendredi matin avec les plus grands.
2. Maternelle des grands: 4 ans révolus au 30 avril 2002 (toléré jusqu'au 31 juillet 2002) Deux ou trois demi-jours par semaine, le lundi matin et le mercredi matin sont obligatoires, le vendredi matin est à choix.

Le coût varie selon le revenu des parents et le nombre d'enfants à charge; l'échelle des tarifs est disponible sur demande.

Depuis cette année, la maîtresse accueille les enfants dont les parents travaillent pour un moment de garderie dès 8h, jusqu'au début de l'école (sur inscription uniquement).

Vous pouvez obtenir un bulletin d'inscription auprès de Mesdames Françoise Lambert, Nelly Plaschy-Gay et Marion Canevascini Bosson

L'inscription est à retourner le plus rapidement possible à Mme Françoise Lambert qui est également à disposition pour tout autre renseignement.

Une confirmation écrite vous sera envoyée dans le courant du mois de juin

R u e d u N o r d 5
Q u a r t i e r d ' A l t
à vendre directement par l'architecte
l e s d e r n i e r s m a g n i f i q u e s

appartements duplex 5 _ pièces

de haut-standing en attique avec tout le confort moderne au centre-ville. Disponibles dès décembre 2002.

- excellent rapport qualité/prix
- appartements spacieux et lumineux, y compris colonne de lavage individuelle ; cuisine avec plan de travail en granit, four en hauteur, etc. ; salle de bain et douche séparées, grande cave
- construction de qualité avec un soin particulier pour l'isolation phonique
- finitions intérieures de votre choix
- possibilité de louer une place de parc couverte
- etc. etc.

p r i x C H F 4 3 0 ' 0 0 0 . -

R e n s e i g n e m e n t s a u n ° 0 2 6 / 3 4 7 3 2 0 0
M a d a m e C i n z i a D i R o s a

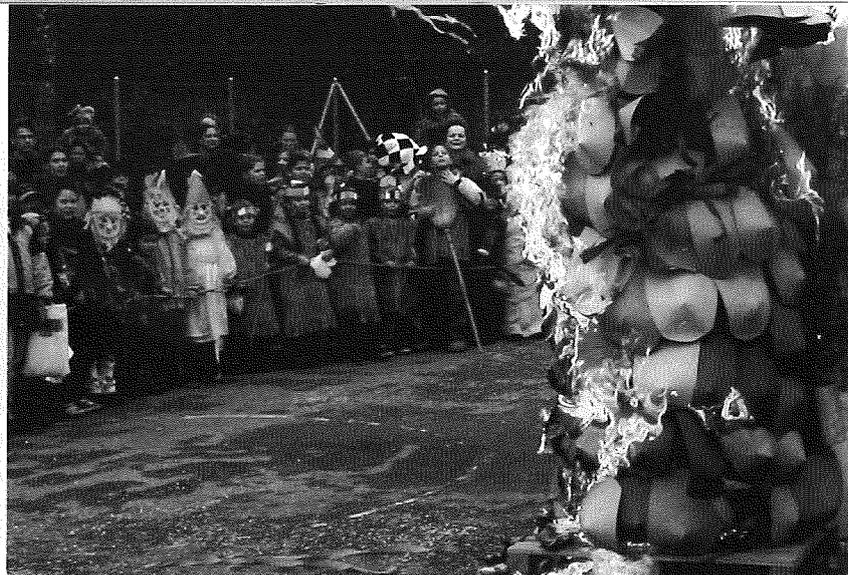
Jardin anglais et Arsenal.

Vous le savez, et nous en avons beaucoup parlé, une forte présence sociale dans nos rues et nos espaces publics est la meilleure garantie contre les nuisances et la dégradation. Or, pour que ces espaces soient fréquentés et vivants, il faut qu'ils soient attractifs. C'est le but que nous poursuivons en voulant prioritairement réaménager le Jardin anglais et transférer nos activités sociales dans une partie de l'Arsenal.

Celles et ceux qui se sont mobilisés depuis deux ans pour réaménager le Jardin anglais, ont pris connaissance avec consternation de l'intervention du 18 décembre 2001 au Conseil général de Mme Christa Mutter, Conseillère générale et habitante du Quartier.

Au cours des discussions concernant les 80.000 francs prévus au budget communal pour l'aménagement des jardins publics de la ville (Alt, Schoenberg, Vignettaz et Étang du Jura), Mme Mutter a déclaré notamment: " Au quartier d'Alt, nous avons été surpris de la mauvaise qualité du programme qui nous a été présenté. Ce n'était que du bricolage " (sic).

Les habitants du quartier qui se sont rendus chez Bertie, à la Crémierie d'Alt, ont pu examiner pendant deux semaines les projets affichés. Ils ont également pu venir à la Garderie, le 14 décembre



2001, pour en discuter. Mis à part l'avis de Mme Mutter, tous les autres étaient positifs.

Pour expliquer la priorité donnée au Quartier d'Alt dans l'utilisation de ce crédit, M. Masset avait, avec raison, fait référence à la mobilisation de notre population lors de l'implantation de l'UST dans le quartier, à la création du Groupe de contact et aux requêtes urgentes adressées aux autorités par les groupes de travail. En réponse Mme Mutter a déclaré: " ... le quartier d'Alt, où cette esquisse a été présentée, a certes bien accueilli l'idée de faire quelque chose, mais non les propositions elles-mêmes " (sic).

Mme Mutter, tous ceux qui œuvrent pour le quartier ont été, pour le moins, très étonnés d'apprendre que vous parliez au nom du quartier d'Alt.

Pour ma part, j'ai exprimé, aux auteurs des projets, ma gêne et mon profond regret du fait qu'un habitant ait pu, au nom du Quartier et sans en avoir informé le comité, refuser les projets proposés par les services spécialisés de la Commune et les qualifier de

" bricolage " alors qu'ils nous ont été offerts.

Mme Mutter, nous savons que vous avez le souci d'un aménagement de qualité pour les espaces publics, que vous cherchez à mettre en évidence la valeur écologique des espaces verts, la valeur historique des jardins publics, leur valeur esthétique, leur fonction sociale.

Nous ne sommes pas insensibles à ces critères, mais nous sommes concentrés sur les besoins immédiats de notre petite enfance et, depuis l'arrivée de l'UST, sur le renforcement de l'attractivité du Jardin anglais. En présence de nouvelles nuisances tout à fait concrètes, il y a un grand risque de désaffection de cet espace par les familles. Pour nous, il y a donc urgence.

Si à l'avenir, vous entendiez représenter le Quartier d'Alt au sein du Conseil général dans certains de ses intérêts, le Comité serait heureux d'en parler avec vous.

Pierre Multone.





**NOUS FÊTONS 1 MILLION
DE SOCIÉTAIRES.**

Fêtez donc avec nous et profitez
de tous nos avantages.

WIR FEIERN

1 MILLION MITGLIEDER.

Feiern Sie mit und genießen Sie
Vorteil über Vorteil.

**LE CADEAU À NOS
SOCIÉTAIRES.**

Entrez à 1/2 prix à Expo.02.

**GESCHENK AN UNSERE
MITGLIEDER.**

Zum halben Preis an die Expo.02.

DE PERSONNE À PERSONNE.

Profitez de notre conseil
personnalisé.

VON MENSCH ZU MENSCH.

Profitieren Sie von unserer
persönlichen Beratung.

Ouvrons la voie

Wir machen den Weg frei

**Mille et une bonnes
raisons de devenir
sociétaire Raiffeisen.**

**Viele gute Gründe,
Raiffeisen-Mitglied zu sein.**

E P O 02

Partenaire exposition

RAIFFEISEN

**Banque Raiffeisen
Fribourg Est
Rue de l'Hôpital 15
1700 Fribourg**

**Tél. 026 347 34 20
Ouvert le
samedi matin**

**Raiffeisenbank
Freiburg Ost
Spitalgasse 15
1700 Freiburg**

**Tel. 026 347 34 20
Samstag morgens
geöffnet**